



A BRAND OF

BONOMI
INDUSTRIES

BONOMI INDUSTRIES SRL

Via Padana Superiore, 29 - 25080 Mazzano (BS)

Tel: +39 030 212441 - Fax: +39 030 2629498

www.bonomiindustries.com - info@rubvalves.com

CONFIDENTIEL

Termes et Conditions de vente **BONOMI INDUSTRIES**

(MOD.04.000.09-F Rev.18)

1. Application des termes et conditions de vente **BONOMI INDUSTRIES**: les termes et conditions présents règlent tous les contrats de vente présents et futurs entre les parties, sauf d'éventuelles dérogations spécifiquement agréées par écrit. L'acceptation de la part du client de l'offre ou de l'accusé de réception de **BONOMI INDUSTRIES**, effectuée en toute manière, comporte l'application au contrat des termes et conditions présents. Au cas où l'accusé de réception de **BONOMI INDUSTRIES** diffère de la commande du client, cette accusé prévaudra sur la commande si non contestée par le client dans 5 jours ouvrables dès l'envoi de **BONOMI INDUSTRIES**. Des documents engendrés électroniquement peuvent être non signés.
2. **BONOMI INDUSTRIES** se réserve les droits suivants:
 - Négocier à nouveau l'offre qui en origine avait été basée sur des données théoriques (à dire poids de composants nouveaux),
 - Modifier l'offre au cas où le coût de la matière première et/ou le taux d'échange varient remarquablement par rapport à ceux utilisés pour émettre l'offre.
 - Varier à tout moment les listes de prix, en informant le client par écrit.
 - Ne pas accepter des commandes.

Aucune commande émise par le client peut être annulée par le client même sans préalable accord par écrit avec **BONOMI INDUSTRIES**. Les retours de matériel ne sont acceptés sauf si préalablement agréés avec **BONOMI INDUSTRIES**.

3. Modification de produit: **BONOMI INDUSTRIES** veille à la mise à jour continue de ses produits et services aux plus récentes normes, spécifications, technologies. Les produits **BONOMI INDUSTRIES** sont offerts dans leur version standard, sans aucune personnalisation. Des modifications peuvent être apportées sans avis préalable, sauf le cas où le client ait reçu copie enregistrée du plan (à dire copie sur laquelle **BONOMI INDUSTRIES** a indiqué le tampon et la date), dans ce cas étant les modifications seront mises en place avec avis préalable non inférieur à 30 jours. Des produits développés ensemble au client ou réalisés selon les prescriptions spécifiques du client sont fournis en conformité du plan **BONOMI INDUSTRIES** soumis au client pour sa validation.
Poids, dimensions, performances, caractéristiques générales, prix et tout autre donnée dans les catalogues, dépliants, fiches techniques, newsletters, réclame, photographies, listes de prix et tout autre document **BONOMI INDUSTRIES**, aussi bien que échantillons, prototypes et modèles fournis ou publiés par **BONOMI INDUSTRIES** donnent des données indicatives. Ces informations ne contraignent pas **BONOMI INDUSTRIES** sauf si cela est expressément confirmé par écrit dans une offre formelle, une accuse de réception ou une déclaration spécifique émise par un responsable **BONOMI INDUSTRIES**.
4. Livraison: Comme indiqué dans l'offre. Les marchandises décrites dans ce document sont vendues sous le pacte de propriété réservée jusqu'à quand le paiement complet n'a été reçu par **BONOMI INDUSTRIES**.
5. Quantité minimum: un carton complet (détails sur demande), par chaque poste de commande sauf indication différente dans l'offre. La quantité commandée est automatiquement arrondie au carton complet successif ou multiples, en phase d'accusé de réception.
6. Conditionnement: Les produits sont conditionnés en vrac dans des boîtes cartons, qui sont en tour posées en cartons master, placés sur Euro palettes en bois ou palette 60cmx80cm, enveloppés en polyéthylène thermo-rétractable. Les composants et certains produits sont conditionnés en vrac dans les cartons. Le conditionnement standard est inclus dans le prix. Un conditionnement spécial peut être indiqué dans l'offre. Joint à l'arrondissement prévu au point 5) ci-dessus, la quantité livrée peut varier de plus ou moins 10% par rapport à la quantité confirmée. Aux cas exceptionnels, l'offre peut indiquer une tolérance plus haute.
7. Délai de livraison: **BONOMI INDUSTRIES** s'engage au mieux pour satisfaire les nécessités des clients. Le délai de livraison est toujours indiqué dans l'offre, il est à compter dès la date de réception de la commande par **BONOMI INDUSTRIES**, il est toujours exprimé en période de temps ouvrable et il peut varier selon les quantités et la configuration du produit. Le délai de livraison du premier lot d'un produit nouveau peut être plus long, en fonction des temps de projet et de fabrication d'outillages spécifiques. Au cas où le projet et des outillages spécifiques soient demandés, le temps du délai sera à compter dès la réception du plan signé par le client pour l'acceptation et le paiement des coûts de projet/outillages (le dernier événement en ordre chronologique est le dominant). Le délai de livraison n'est pas engageant et de toute manière avec une marge congruente de tolérance. **BONOMI INDUSTRIES** n'accepte aucune responsabilité pour tout coût, frais, ou pénalité de toute sorte pour des retards de livraison. La date de livraison est toujours à entendre comme date de mise à point du matériel chez le siège de **BONOMI INDUSTRIES**.
8. Conditions de paiement: par virement bancaire à marchandise prête, au net. Pour les produits selon plan du client, le paiement avancé à la commande est demandé. Après échéance des factures il court une astreinte calculée en conformité avec le Décret-Loi 231/2002, qui a reçu la Directive 2000/35/CE ; **BONOMI INDUSTRIES** aura aussi la faculté de suspendre les commandes en cours jusqu'à l'exécution des paiements échus, ou de annuler ces commandes; d'éventuels paiements avancés seront retenu à titre de réparation des dommages, toutefois sans préjudice des ultérieurs dommages plus importants subis. Les frais de banque en Italie sont à la charge de **BONOMI INDUSTRIES**, toute autre frais de banque est à la charge de l'acheteur.
9. Outillages: Au cas où des outillages spécifiques sont demandés, le coût relatif sera à la charge du client. Le paiement des outillages ne transfère pas au client le droit de propriété, droits sur le design ou droit de tout sorte. **BONOMI INDUSTRIES** sera responsable de l'entretien ordinaire des outillages, sans coûts additionnels pour le client, hormis la demande du client pour modification/remaniement.
10. Intermédiaires: les coûts pour outillages, matrices, frais de port, conditionnement, frais diverses, frais de banque, remise paiement, rabais, primes ou coût de toute sorte ne donnent pas lieu à des commissions. Les commissions sont dues seulement après le paiement complet du client a été crédité à **BONOMI INDUSTRIES**.
11. Matériel selon plan du client: au cas de fournitures sur plan spécifique du client, celui-ci accepte d'acheter tout excédent **BONOMI INDUSTRIES** ait de ces articles et de leurs composants spécifiques.
12. Garantie: **BONOMI INDUSTRIES** dévoue le soin maximum à la qualité et aux performances de ses produits, en garantissant leur conformité à ce qui a été agréé avec le client. Celui-ci s'engage à informer **BONOMI INDUSTRIES** immédiatement, et en tous cas dans un maximum de 8 jours calendriers (dès réception en cas de défauts évidents ou dès découverte en cas de défauts pas évidents) de tous difformités, à retourner sous préalable autorisation écrite de **BONOMI INDUSTRIES** le produit défectueux avec copie de l'étiquette collée sur la boîte et en précisant les raisons de la plainte. Au cas de mauvais fonctionnement et/ou rupture en service, il sera nécessaire de fournir des indications exactes concernant le positionnement du produit dans l'installation et les données du fluide qui passe dans le produit. Dans ces cas, il sera aussi fondamental d'en documenter l'état du produit et des conditions d'installation par de photographies détaillées. **BONOMI INDUSTRIES** se réserve le droit, à son choix, a) de remplacer les produits non conformes pour défauts de matériel ou de production, ou bien b) de créditer au client le prix relatif. **BONOMI INDUSTRIES** n'acceptera aucun autre coût d'aucune sorte, qui soit lié à la non-conformité (par exemple : coût de démontage, réassemblage, reprise de l'utilisateur final, etc.). Les temps de réponse aux non conformités peuvent varier selon la nature et l'entité des difformités contestées. **BONOMI INDUSTRIES** garantie ses produits standard, entendus comme produits à logo **RUB**, de défauts de matériel et de production pour toute la vie des produits. Pour tout article



This document and its enclosures contain information that may be confidential, proprietary and subject to privilege. If you have received this document in error, please notify **BONOMI INDUSTRIES** at disclaimer@rubvalves.com confirming the original information in your hands has been destroyed. If you are not the intended recipient, you must not disclose, peruse, use, disseminate, distribute, copy or relay this information. This document is furnished on the understanding that the document and the information it contains will not be copied or disclosed to others or used for any purpose other than conducting business with **BONOMI INDUSTRIES SRL** and/or its subsidiaries and that it will be returned, and all further use discontinued, upon request by **BONOMI INDUSTRIES SRL** or one of its subsidiaries. XLHBIEN.03

Company subject to management and coordination by **HADRON SRL**
MEC. BS 010832 - Registro Imprese di Brescia - COD. FISC. E P.IVA IT00300000171 - CAP.SOC. € 1.500.000 I.V



A BRAND OF

BONOMI
INDUSTRIES

BONOMI INDUSTRIES SRL

Via Padana Superiore, 29 - 25080 Mazzano (BS)

Tel: +39 030 212441 - Fax: +39 030 2629498

www.bonomiindustries.com - info@rubvalves.com

autre que les vannes standard y compris tout composant électrique, la garantie **BONOMI INDUSTRIES** a une durée de deux ans dès la date marquée sur le produit et reste limitée à défauts de matériels ou de production. La garantie est à valoir seulement pour les produits achetés directement de **BONOMI INDUSTRIES** ou de ses distributeurs autorisés. L'utilisation des produits **BONOMI INDUSTRIES** avec eau potable et gaz est confirmée par des autorités tiers et doit respecter les limites de pression et température indiqués dans la fiche technique relative. Si les produits sont utilisés dans des systèmes de chauffage, la qualité de l'eau doit satisfaire les prescriptions de la directive VDI2035. Au cas où une information est demandée pour utilisation de nos produits avec des fluides différents de l'air, lubrifiants communs, ou avec des configurations spéciales ou agréments, le client doit consulter la fiche technique **BONOMI INDUSTRIES** ou visiter notre site web www.bonomiindustries.com ou bien contacter **BONOMI INDUSTRIES** par email à l'adresse sales@rubvalves.com. Au cas d'utilisation du produit sous certaines conditions, par exemple en ouverture partielle, ou utilisation avec des fluides particulièrement visqueux ou abrasifs, avec haute pression différentielle ou en présence de chlore, amine, ammoniac, dioxyde de soufre, glycol (ou tout fluide ayant faible compatibilité avec les matériaux utilisés dans les produits), le produit pourrait être endommagé mais **BONOMI INDUSTRIES** ne pourra pas en être considéré responsable. Au cas où le client vend les produits sans IMO ou substitue notre IMO avec ses instructions, **BONOMI INDUSTRIES** ne sera pas responsable pour défauts, réclamations, et/ou endommagement dû à installation incorrecte, manutention et/ou utilise. La garantie précitée remplace toute autre garantie légale pour défauts et non conformités. Par conséquent, **BONOMI INDUSTRIES** ne sera pas considéré responsable pour dommages directs, indirects, conséquents, y inclus des pertes de profit. La garantie n'est pas valable-donc aucune réclamation ne sera acceptée-au cas de applications, assemblage ou entretien non corrects et/ou non conformes aux instructions/spécifications indiquées dans la fiche produit, IMO **BONOMI INDUSTRIES**, aussi bien que pour les défaut de nature esthétique (à titre de simple exemple et non exhaustif, couleur, points, taches, rayures, etc.) ou pour des défauts dus à l'usure et vieillissement normaux des parties sujettes par leur nature à usure (joints, sphères, manettes, sièges, etc.).

13. Responsabilité civile de produit défectueux: Pour ce qui concerne d'éventuels cas de responsabilité civile de produit défectueux, **BONOMI INDUSTRIES** sera responsable aux termes et conditions de sa propre assurance produit (qui couvre les dommages causés par des défauts dus à la faute de **BONOMI INDUSTRIES** selon ce qui est spécifié dans le document responsabilité produit, disponible à la demande). En particulier, **BONOMI INDUSTRIES** n'accepte aucune responsabilité ou cout pour le remplacement du produit, ni pour des actions de rappel.
14. Clause de conformité: **BONOMI INDUSTRIES** ne sera pas responsable si les marchandises ou les fonds sont bloqués par les autorités en conformité aux obligations du Règlement EU 821/2021 (contrôle d'exportations, transfères, intermédiations et transport d'articles dual-use) et modification successives et/ou règlements nationaux du client et/ou règlement de contrôle exportation USA et sanctions économiques internationales. **BONOMI INDUSTRIES** a le droit de fournir aux autorités toute information demandée pour démontrer qu'elle n'est pas impliquée dans aucune opération illégale avec des objectifs contraires aux règlements prédits. Le client déclare que lui-même et ses parties prenantes sont conformes au Règlement EU 821/2021 (contrôle des exportations, transfères, intermédiations et transport d'articles dual-use) et modifications successives, aussi bien que aux règlements internationaux du client et/ou aux règlements de contrôle à l'export USA et aux sanctions économiques internationales. Le client **BONOMI INDUSTRIES** gardera totalement indemne de toute responsabilité dérivante de la violation de ces règlements.
15. Composants: Pour les composants (standard aussi bien que selon plan spécifique) aucun essai d'étanchéité ou de robustesse n'est effectué. **BONOMI INDUSTRIES** utilise des méthodes statistiques de contrôle de la qualité sur ces composants et ne peut donc pas garantir au 100% leur conformité.
16. Certificats: Toute certification de produit, mesures spécifiques sur échantillons et/ou production, documentation de traçabilité du matériel, certificats d'origine et tout autre document non spécifiquement indiqués dans l'offre peuvent être demandés par le client ; **BONOMI INDUSTRIES** se réserve le droit de les mettre en disponibilité débitant au client le cout relatif. La gestion de la documentation relative aux aspects techniques et qualitatifs des produits et des composants est relancée au Manuel de la Qualité disponible à la demande pour consultation chez **BONOMI INDUSTRIES**.
17. Force majeure: **BONOMI INDUSTRIES** ne sera pas responsable envers le client des retards et/ou de la non-livraison des Produits dans le cas où le retard ou la non-exécution soit lié à un événement qui échappe au contrôle de **BONOMI INDUSTRIES** (force majeure). Les cas de force majeure incluent, à titre d'exemple et de manière non exhaustive : les événements extraordinaires, imprévisibles et inévitables, tels que les explosions, inondations, incendies, tempêtes ou tremblements de terre, épidémies, guerre ou menace de guerre, sabotage, insurrection ; Les pénurie de matières premières, refus ou empêchement de toute autorité de délivrer toute licence ou autorisation d'importation et d'exportation ; Les grèves ou conflits syndicaux, interdictions et autres événements qui puissent empêcher **BONOMI INDUSTRIES** soit d'acheter ou d'importer des matières premières et/ou des composants, soit de produire, transporter ou exporter des Produits. Dans de tels cas, le client aura la possibilité d'annuler les commandes en cours si la cause de force majeure persiste pendant une période de plus de six mois, sans aucun autre droit à réclamer une indemnité ou des dommages-intérêts de quelque nature que ce soit.
18. Tribunal compétent: La loi italienne est applicable à tout transaction à laquelle les présents termes et conditions s'appliquent. Tout litige doit être résolu par le tribunal compétent à Brescia, en Italie. Cependant, **BONOMI INDUSTRIES** se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'agir chez le Tribunal ayant compétence au siège du client.
19. Dispositions finales: les détails suivants sont spécifiés dans l'offre: code (si présente en SAP), désignation du produit, prix, paiement, port, délai de livraison, validité de l'offre.

Au cas de divergences entre tout terme de ce document et l'offre, celle-ci prévaut. Sauf indication contraire, les normes indiquées dans l'offre sont à entendre comme se référant à leur dernière édition.



This document and its enclosures contain information that may be confidential, proprietary and subject to privilege. If you have received this document in error, please notify **BONOMI INDUSTRIES** at disclaimer@rubvalves.com confirming the original information in your hands has been destroyed. If you are not the intended recipient, you must not disclose, peruse, use, disseminate, distribute, copy or relay this information. This document is furnished on the understanding that the document and the information it contains will not be copied or disclosed to others or used for any purpose other than conducting business with **BONOMI INDUSTRIES SRL** and/or its subsidiaries and that it will be returned, and all further use discontinued, upon request by **BONOMI INDUSTRIES SRL** or one of its subsidiaries. XLHBIEN.03

Company subject to management and coordination by **HADRON SRL**
MEC. BS 010832 - Registro Imprese di Brescia - COD. FISC. E P.IVA IT00300000171 - CAP.SOC. € 1.500.000 I.V